



P L O N É V E Z P O R Z A Y

Créée en 1971

31/2020

31 juillet 2020

FEUILLE D'INFORMATIONS

Mairie 5, allée du stade

☎ : 02.98.92.50.23 www.plonevez-porzay.net ou courriel : mairie-plonevez-porzay@wanadoo.fr

Communauté de communes Pleyben-Châteaulin-Porzay	ZA Stang ar Garront, Rue Camille Danguillaume Châteaulin	02.98.16.14.00
---	--	-----------------------

Postes de secours	Du lundi au dimanche	Kervel	02.98.92.53.26
	de 13h30 à 19h30	Sainte Anne la Palud	02.98.92.56.34

Office du tourisme Du 7 juillet au 30 août	Lundi : 14h-18h / Mardi et Mercredi 9h30-12h30	02.98.92.53.57
	Samedi : 9h45-12h30 et 14h30-18h / Dimanche : 9h30-13h00	

Enedis	Dépannage - urgences 24h/24h	09.72.67.50.29
---------------	------------------------------	-----------------------

Eau potable	Véolia – du lundi au vendredi de 8h à 18h	09.69.32.35.29
--------------------	---	-----------------------

Assainissement	Saur – du lundi au vendredi de 8h à 18h	02.77.62.40.00
-----------------------	---	-----------------------

Bibliothèque municipale (Port du masque obligatoire)	Mercredi, samedi : 10h00 à 12h00	02.98.92.57.55
	Dimanche de 11h0 à 12h00	

Relais Poste au « Bar Tabac le Porzay »	Du lundi au samedi de : 8h00-12h00 et 14h00-15h30	02.98.92.56.64
	Fermé le jeudi	

Vétérinaires	28 bis rue de la Presqu'île	02.98.92.50.24
---------------------	-----------------------------	-----------------------

Médecins	Parc d'activités du Porzay	Bauta Vincent	02.29.20.21.00
		Cogneau Clément Paugam Marion	

Pharmacie	1, allée du stade	Bourdais Françoise	02.98.92.50.34
------------------	-------------------	---------------------------	-----------------------

Infirmières	Parc d'activités du Porzay	Fray Pascale	02.98.92.52.06
		Brusq-Hirrien Anne-Laure	

Infirmières	Parc d'activités du Porzay	Gérardi Régine	02.98.92.55.34
		Robyn Dominique Duchillier Laurence	

Kinésithérapeutes	Parc d'activités du Porzay	Peuziat Eric	02.98.92.53.13
		Scordia Julie Le Ny Claire	02.56.06.29.29

Diététicienne - Nutritionniste	Parc d'activités du Porzay	Séverine Doué	02.98.27.88.57
---------------------------------------	----------------------------	----------------------	-----------------------

Ostéopathe	Parc d'activités du Porzay	Fauchart Florian	06.30.90.87.89
-------------------	----------------------------	-------------------------	-----------------------

Pédicure / Podologue	Parc d'activités du Porzay	Cavarec David	02.98.92.59.19
-----------------------------	----------------------------	----------------------	-----------------------

Taxi du Porzay - Transport de malades assis 7 j / 7		Daden David	02.98.92.55.06
			06.63.44.29.70

Ambulances - Services funéraires		Jolec Alain	02.98.81.27.28
---	--	--------------------	-----------------------

Déchèterie	Lundi, mercredi et vendredi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00	02.98.92.57.58
	Jeudi de 14h00 à 18h00	
	Samedi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00	

Déchets de jardin	Cité des Korrigans
--------------------------	--------------------

Marché saisonnier (Port du masque vivement recommandé)	Tous les dimanches jusqu'au 25 octobre	Place de l'église de 8h30 à 13h
--	--	---------------------------------

Jusqu'au 22 août la mairie sera ouverte :
 - du lundi au jeudi de 8h30 à 12h
 - le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.
 Fermeture les samedis 8, 15 et 22 août 2020

INFORMATIONS COMMUNALES

ACCÈS À LA MAISON DE SANTÉ DU PORZAY

Ne se rendre à la Maison de Santé qu'après avoir convenu d'un rendez-vous : 02.29.20.21.00. Si vous présentez une fièvre et/ou de la toux, restez sur le parking, vous serez guidé vers la salle de consultation dédiée.

QUALITE DES EAUX DE BAINADE

Le ministère chargé de la santé surveille la qualité des eaux de baignade en mer. L'Agence Régionale de la Santé (ARS) intervient sur tous les lieux de baignade fréquentés. Ce contrôle régulier permet aussi d'évaluer l'impact des efforts faits par les collectivités locales et par l'Etat pour restaurer cet environnement fragile. De mai

à septembre, des techniciens visitent les zones de baignades, procèdent à un état des lieux (aspect de l'eau, présence de rejets, entretien, ...) et prélèvent des échantillons d'eau. Ces analyses sont disponibles en mairie.

SALUBRITÉ DES PLAGES

Afin de garantir la sécurité et la salubrité publique, conformément au règlement sanitaire départemental et à l'arrêté préfectoral n° 2018019-0003 du 19 janvier 2018 la présence des CHIENS et CHEVAUX est interdite sur les plages pour la période du 1^{er} juin au 30 septembre inclus.

Outre la salubrité des plages, cette interdiction est motivée par une prévention et une limitation des risques de dégradation de la qualité micro-biologique des eaux de baignade.

COMMUNAUTÉS DE COMMUNES

DECLALOC'

La Communauté de Communes a institué une taxe de séjour au réel sur l'ensemble de son territoire. La période de perception s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre. Toute personne qui offre, en location permanente ou saisonnière, une ou plusieurs chambres meublées situées chez l'habitant ou un meublé (villa, appartement ou studio meublé) pour accueillir des touristes doit en faire la déclaration préalable, avec accusé de réception, auprès de sa mairie. Le dispositif « Décaloc' » permet la saisie dématérialisée des formulaires :

– Cerfa N°14004*04 : déclaration en mairie des meublés de tourisme

– Cerfa N°13566*03 : déclaration en mairie de location de chambre d'hôte

Votre déclaration en ligne sur : <https://auneporzay.taxesejour.fr/se-declarer>

LIGNE DE BUS VERS LES PLAGES

La CCPCP met en place un service de lignes de plages. Ce service est facturé 2 € le trajet soit 4 € l'aller-retour et 1€50 le trajet pour les moins de 25 ans. Départ du bourg de Plonévez pour Lestrevet et Pentrez à 13h27 et retour à 17h56. Les horaires complets sont disponibles en mairie.

OFFICE DE TOURISME

L'Office de Tourisme Menez-Hom Atlantique organise son premier concours photos estival du 15 juillet au 30 septembre 2020, un jeu-concours gratuit de photographies sur le thème suivant : "Mes vacances en Menez-Hom Atlantique". L'objet de ce concours est de valoriser et de faire découvrir, par l'intermédiaire de photographies, la richesse naturelle et patrimoniale de la destination Menez-Hom Atlantique. Partagez votre cliché préféré de vos vacances sur l'une des 17 communes du Menez-Hom Atlantique et tentez de remporter un vol bi-place en parapente ! Règlement sur www.menezhom-atlantique.bzh C'est parti, à vos appareils photos !

OPERATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Le téléphone portable : au café ou au restaurant, ne posez pas votre mobile sur la table ou sur le siège. Dans la rue, utilisez votre mobile discrètement et ne le tenez pas à la main lorsque vous ne l'utilisez pas. Ne mettez pas votre mobile dans la poche extérieure d'un vêtement. Ne le prêtez pas à un inconnu. En cas d'urgence, composez vous-même le 112 ou le 17. Méfiez-vous des pickpockets dans les transports en commun, les files d'attente. Pensez à activer la géolocalisation de votre smartphone.

Vos liquidités : prenez avec vous le minimum d'argent, préférez les billets de petite ou moyenne valeur ou le paiement par CB. Soyez toujours vigilant lors de l'utilisation de votre CB et de la composition du code personnel. Répartissez vos moyens de paiement en plusieurs endroits (sacs, poches...). Séparez votre argent de vos documents officiels (permis de conduite, passeport...). Évitez de placer les valeurs que vous détenez dans les poches extérieures ou arrière de vos vêtements. N'oubliez pas de fermer votre location, caravane, habitation avant votre départ à la plage, en ville ou en visite.

Dans les voitures : ne pas laisser à bord de votre automobile stationnée des sacs à mains, objets de valeur, téléphones portables, caméscope, cartes bancaires, chéquiers, et tout objet apparent qui pourrait susciter la convoitise. N'oubliez pas de fermer les vitres, même sous une chaleur importante. Verrouillez les portes de votre véhicule, bloquez le volant, enlevez votre autoradio ou la façade de celui-ci.

RELAIS PARENTS ASSISTANTS MATERNELS

Cet été le Relais Parents Assistants Maternels ne prend pas de vacances ...

Au mois de juillet, permanence téléphonique du lundi au vendredi de 13h à 15h au 06.77.99.36.93 et au mois d'août permanence les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h à 15h au 06.73.65.85.13. Les rendez-vous physiques ont également repris, nous pouvons vous accueillir sur rendez-vous. Contact : rpam@epal.asso.fr

VIE ASSOCIATIVE

LUNDI 10 AOÛT – RANDONNÉE PÉDESTRE

Les randonneurs du Porzay vous proposent une marche de 5 ou 8 kms (2h). Rendez-vous à 18h à la chapelle Sainte Anne. 2€ / frais de participation. Contact : Jean-René Le Donge au 06.47.98.83.53.

INFORMATIONS COMMERCIALES

✓ « Coccimarket », votre supérette est ouverte le lundi de 8h30 à 13h, du mardi au samedi de 8h30 à 13h et de 15h à 19h15, le dimanche de 9h à 12h30.

INFORMATIONS PAROISSIALES

Samedi 1^{er} août : messe à 18h30 à Quéménéven. Dimanche 2 août : messe à 11h à la chapelle Sainte Anne.